

# L'ASSURANCE-VIE : UN OUTIL PATRIMONIAL À MAÎTRISER

## OBJECTIFS

- **Disposer des connaissances (fiscales et financières) indispensables à la gestion de son épargne en assurance-vie.**
- **Connaître les différents modes de gestion et types de supports d'investissements disponibles au sein des contrats d'assurance-vie.**
- **Savoir apprécier la place de l'épargne en assurance-vie dans son patrimoine.**
- **S'adapter au contexte actuel de baisse de rendement des fonds euros.**
- **Appréhender les stratégies en vue de maîtriser la transmission de son patrimoine financier dans les meilleures conditions possibles.**

## RÉSULTATS ATTENDUS

- Réaliser des arbitrages sur ses contrats d'assurance-vie en fonction de sa situation et du ratio rendement/risque attendu.
- Adapter les clauses bénéficiaires de ses contrats à ses objectifs personnels.
- Choisir les contrats en fonction des modes de gestion et des supports d'investissement proposés.

## CONTENU

- Le contexte de l'épargne en assurance-vie.
- Le fonctionnement du contrat d'assurance-vie.
- Les différents modes de gestion.
- Panorama des différents supports d'investissement.
- Les clauses bénéficiaires spécifiques.
- Fiscalité en cas de vie et en cas de décès du contrat d'assurance-vie.
- Focus sur des stratégies à mettre en œuvre.

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Support stagiaire / Échanges / Cas concrets

## FORMATEURS

Conseiller(ère)s du Cerfrance Poitou-Charentes spécialisé(e)s en gestion financière et patrimoniale

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation des capacités acquises.
- Fiche d'évaluation de la satisfaction des stagiaires.

## PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis.



Dirigeant(e) d'entreprise et particulier



1 JOUR (7H)



294 € TTC (tarif avant prise en charge)

Pour les clients de l'offre de service « Patrimoine et Conseil », réduction de 50 € HT et -50 % pour le 2<sup>e</sup> inscrit à la même formation.

- **Pour les commerçants, artisans, professions libérales**, possibilité de prise en charge d'une partie de la formation via votre organisme de financement (OPCO).
- **Et en tant que chef d'entreprise**, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt. Une prise en charge est également possible pour vos salariés. Renseignez-vous auprès de l'organisme financeur de votre formation.



## Pensez à faire vos demandes de financement ou de remboursement.

Le montant à la charge du stagiaire dépendra de la prise en charge par son opérateur de compétences.



## MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Inscription via notre bulletin d'inscription disponible auprès de votre agence ou sur notre site internet [www.poitoucharentes.cerfrance.fr](http://www.poitoucharentes.cerfrance.fr)
- Inscription au plus tard 10 jours avant le début de la formation



## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Le stagiaire en situation de handicap prendra contact avec l'organisme de formation (cf «contacts»)



# CONTACTS

## SERVICE FORMATIONS

## CLIENTS

---

# ORGANISME DE FORMATION

### CHARENTE CHARENTE-MARITIME VIENNE

Laurie Cornuau

Cerfrance Poitou-Charentes  
2133 Rte de Chauvigny  
86550 Mignaloux-Beauvoir  
05 49 448181  
[formationclient@pch.cerfrance.fr](mailto:formationclient@pch.cerfrance.fr)

### DEUX-SÈVRES

Patricia Bruneau

Cerfrance Poitou-Charentes  
18 rue de l'espace • CS 10035  
79300 Bressuire Cedex  
05 49 65 04 79  
[formationclient@pch.cerfrance.fr](mailto:formationclient@pch.cerfrance.fr)



### Cerfrance Poitou-Charentes

Siège social  
Les Rocs - Chavagné - CS 40070  
79260 La Crèche  
**05 49 76 45 45**



Cerfrance  
Poitou-Charentes  
est une entreprise  
certifiée ISO 9001.

Association de Gestion et de Comptabilité de Poitou-Charentes

Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Nouvelle-Aquitaine

